



L'accès à la terre est un obstacle pour les micro-fermes

24.08.2021 • heidi.news / Heidi News

Santé & Alimentation 24 août 2021, par Laura Hendriks Vous rêvez de créer votre micro-ferme? A moins d'hériter de terres agricoles, le principal obstacle auquel vous risquez de vous heurter est celui de l'accès au foncier. En Suisse, pour les personnes n'étant pas issues d'une famille de paysans et sans diplôme agricole en poche, acheter ou louer des terres relève presque de la mission impossible. Le problème est tel que certains finissent par tenter leur chance en France. Pourquoi c'est important. En Suisse, les terres agricoles sont une denrée très convoitée, observe Barbara Küttel, co-directrice projets Politique & Agriculture de l'Association des petits paysans.

Elle constate: «Actuellement, il y a beaucoup plus de jeunes paysans et paysannes qui cherchent une ferme que de cédants.» En parallèle, le nombre d'exploitations agricoles diminue chaque année, et cela depuis des décennies, tandis que la taille des fermes ne cesse d'augmenter. Selon le rapport agricole 2020: «En 2019, la Suisse comptait au total 50'038 exploitations, soit 814 de moins que l'année précédente (-1,6 %).» C'est dû au fait qu'en général, lorsqu'un paysan part à la retraite, ses terres sont redistribuées aux fermes des alentours, qui s'agrandissent ainsi. Un mécanisme qui fait baisser le nombre total d'exploitations.

L'importance du diplôme. Camille* et son conjoint ont quitté le ville de Genève en 2012 pour s'installer à la campagne. En 2013, avec un couple d'amis également désireux de travailler la terre, ils déposent un dossier pour une reprise de bail d'une location de 25 hectares: «Nous ne l'avons pas obtenue, et nous avons

réalisé que le fait qu'aucun d'entre nous ne soit titulaire d'un diplôme agricole était un problème.» En effet, l'Office fédéral de l'agriculture indique à Heidi.news que: «Pour exploiter les terres, il faut prouver de manière plausible les aptitudes usuellement requises dans l'agriculture de notre pays.

Ces aptitudes ne doivent pas obligatoirement avoir été acquises à l'issue d'une formation agricole, même si l'obtention d'un tel diplôme est le meilleur moyen de démontrer de manière plausible les capacités requises au service chargé de l'octroi de l'autorisation. Une formation complète d'agriculteur peut être en règle générale attendue des services cantonaux chargés d'accorder l'autorisation lors de l'acquisition d'un immeuble agricole.» Un long parcours. Pour Camille et son conjoint, cet échec est le premier d'une longue série. Alors que les amis du couple partent monter leur projet en France voisine — où la pression sur le foncier est moindre —, ils persévèrent en Suisse et tentent de s'associer avec une jeune femme qui reprenait la ferme de son père.

Mais ce dernier s'y oppose, arguant que l'exploitation doit rester uniquement dans la famille. C'est en 2019, soit six ans après le début de leurs recherches, que le couple trouve enfin son bonheur. Un véritable coup de chance, selon Camille: «La vente de la maison était conditionnée à l'achat du terrain, donc les fermiers qui disposaient d'un droit de préemption (droit de pouvoir se substituer à l'acquéreur d'un bien pour en faire l'acquisition à sa place et dans les mêmes conditions que ce dernier, ndlr.) ont renoncé. Si les propriétaires de la ferme n'avaient pas exigé que la ferme soit vendue avec le terrain, tout cela nous serait encore passé sous le nez...» Des freins réglementaires.

En effet, lorsqu'une terre agricole est à vendre, les personnes qui sont déjà agriculteurs depuis quelques années sont prioritaires. Selon Hélène Bougouin, qui travaille sur les systèmes de production alternatifs au sein de l'antenne romande de l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL): «Il y a beaucoup de petites subtilités légales et de zones d'ombres, car la législation agricole s'est construite autour du modèle agricole classique, qui est la transmission de père en fils des terres. Ce verrouillage familial évite que des entreprises puissent acheter des terres et faire n'importe quoi. La terre agricole se vend principalement à des personnes physiques, diplômées et déjà dans la pratique. C'est un très bon système à la base, mais on voit les limites avec les micro-fermes.

» Et les futurs micro-fermiers ne sont pas les seuls à en souffrir: au sein des familles de paysans, il n'y a souvent qu'un seul des enfants qui reprend les terres, lesquelles ne sont ainsi pas partagées entre la fratrie. Contraints de trouver une autre exploitation, les frères et sœurs, même lorsqu'ils sont diplômés agricoles, peinent alors parfois à s'installer. Patrick Dümmler, responsable de recherche du think tank Avenir Suisse: «L'accès à la terre est l'un des principaux problèmes de la politique agricole suisse. L'achat de surfaces agricoles ne devrait pas être aussi limité par la réglementation.» Parfois, les blocages sont aussi culturels.

Barbara Küttel: «Les cédants désirent en grande partie un couple ou une famille avec une formation agricole classique pour lui succéder.» Des solutions émergent. Cependant tout n'est pas perdu, et des initiatives fleurissent pour permettre aux nouveaux venus de cultiver la terre. Beaucoup de communes sont propriétaires de terrains agricoles et lancent des appels à projets ouverts à

toutes et tous pour les exploiter. Autre exemple, en 2019, l'Université de Lausanne et l'EPFL ont lancé un appel pour créer une ferme sur sept hectares de terres agricoles au cœur du campus en agroécologie, permettant ainsi à un groupe de jeunes de s'installer.

*prénom d'emprunt En Suisse, les terres agricoles sont très convoitées | Keystone / Christian Beutler .